

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 13 février 2017 à compter de 19h à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Johanne Bonenfant - Mairesse suppléante

Mme Martine Coulombe - Conseillère

M. Patrick Courville - Conseiller

M. John Rodgers – Conseiller

Mme Jocelyne Lyrette - Conseillère

M. Éric Bélanger - Conseiller

Mme Julie Rail, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Plus de cinquante citoyens ont assisté à la séance

E-130217-050

Ouverture de la séance

La mairesse suppléante, Johanne Bonenfant, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance à 19h. Elle souhaite la bienvenue à l'assistance.

Adoptée à l'unanimité

E-130217-051

Adoption de l'ordre du jour

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

E-130217-052

Avis de convocation – Séance extraordinaire 13 février 2017 à 19h

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été acheminé par courriel le 10 février 2017 à 19h25 ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été livré à chacun des membres du conseil présents sur le territoire par la directrice générale le 10 février 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 157 du Code municipal stipule que le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance de conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, que le conseil renonce à l'avis de convocation pour ladite séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

E-130217-053 Délégation de pouvoirs à la directrice générale

Le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu d'autoriser une délégation de pouvoir pour un montant maximal de 5 000.00\$ à la directrice générale pour un communiqué et demander un avis juridique (si nécessaire) à la firme Prévost-Fortin-D'Aoust afin de clarifier la situation conflictuelle au sein de la direction générale et les élus.

La conseillère Martine Coulombe vote contre la résolution.

Adoptée à la majorité

E-130217-054 Rencontre avec le Ministre Martin Coiteux

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu de déléguer une personne élue afin d'assister à la rencontre d'information qui se tiendra à Wakefield le 24 février 2017 à 9 heures.

Adoptée à l'unanimité

Mandat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour le service de DG remplaçant en vue de l'absence de la directrice générale

E-130217-054A Le conseiller Patrick Courville propose et il est résolu de donner le mandat à la FQM afin de fournir une liste de candidats.

Adoptée à l'unanimité

E-130217-055 Entente avec les services sanitaires J.L.R. Cloutier inc.

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu de mandater la direction générale de signer pour un mois à la fois avec les Services sanitaire J.L.R. Cloutier inc. au taux inscrit au contrat original avec une indexation de 2.5% pour la collecte et le transport des matières résiduelles et recyclables.

Adoptée à l'unanimité

E-130217-056 Entente avec les médecins

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de mandater la direction générale à réviser l'entente avec les médecins afin de préciser la tarification à un tarif demi-journalier ou journalier, au lieu d'un tarif horaire.

Adoptée à l'unanimité

E-130217-057 Évaluation de terrain (ancien Motel-Hotel)

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu de mandater Mar Céré, évaluateur agréé afin de déterminer la valeur marchande du terrain en vue d'une éventuelle demande d'achat

Adoptée à l'unanimité

E-130217-057A Modification de l'évaluation foncière des pourvoies suite à l'émission de certificats de modifications des valeurs foncières par M. Charles Lepoutre – Mise à jour décembre 2016.

CONSIDÉRANT QUE des questions furent posées aux membres du conseil par certains propriétaires de pourvoies;

CONSIDÉRANT QUE certains éléments des systèmes d'évaluation ne sont pas tous connus de la part des élus;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent répondre adéquatement à leurs citoyens;

EN CONSÉQUENCE le conseiller Eric Bélanger propose et il est résolu,

De demander une rencontre dans les plus brefs délais avec le ou les responsables des évaluations à la MRC de la Vallée de la Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

E-130217-057B Programme d'aide financière – Internet HV

La conseillère Johanne Bonenfant propose et il est résolu de mandater la direction générale afin d'organiser une rencontre dans les plus brefs délais avec les représentants de la MRC de la Vallée de la Gatineau afin de recueillir plus d'informations à ce sujet. De plus, de mandater la direction générale, la conseillère Johanne Bonenfant, le conseiller Patrick Courville, en collaboration avec les membres du Comité Consultatif de Développement messieurs Nicolas Chaussé et Gilles Richard étant tous autorisés à recueillir toutes les informations pertinentes pour l'avancement de ce dossier et d'en faire part au conseil.

Ces gens seront également invités à la rencontre avec la MRC.

Adoptée à l'unanimité

Nouveau schéma d'aménagement et de développement

Le point 600-04 est retiré de l'ordre du jour.

E-130217-058 Tirage et dévoilement de concours de Selfie

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que les gagnants reçoivent un certificat cadeaux de 50.00\$ chacun au magasin J.O. Hubert.

Les gagnants sont Alexandra Désabrais et Mario Melanson.

Adoptée à l'unanimité

E-130217-059 École du Lac-Rapide – Location de patinoire

Le conseiller, ???, propose et il est résolu de refuser la demande de l'École du Lac Rapide concernant la location de la patinoire.

La résolution sera annulée le 3 vril

E-130217-060 **Échange de courriel**

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu de demander une copie d'échange de courriel entre le maire et la firme AGBR.SAT représenté par Stéphane Gagnon.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions et parole au public

Une seule question fut posée

E-130217-061 **Levée de la séance**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que la séance soit levée.

Il est présentement 19h27.

Adoptée à l'unanimité

Johanne Bonenfant
Mairesse suppléante

Julie Rail
Directrice générale